

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 16 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi 16 janvier à 18 h 00, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur CORTINOVIS, à la salle de la Maison pour tous de Pavilly.

Etaient présents : 19 (26 voix jusqu'à 18h 30, défaut de quorum à compter du 18 h 45)

- Commune d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :	M. LUCAS Didier (par pouvoir à M. LEFRANCOIS)
- Commune de BARENTIN :	MME BOULENGER Elisabeth (par pouvoir M. HUET)
- Commune de BOUVILLE :	M. GRANDSIRE Dominique
- Commune de BUTOT :	M. SANSON Jean-Paul (par pouvoir M. GRESENT)
- Commune de CIDEVILLE :	M. GUILLON Thierry
- Commune de GOUPILLIERES :	M. GUILBERT Alain
- Commune d'HUGLEVILLE EN CAUX :	M. LEFRENCOIS Luc
- Commune de MOTTEVILLE :	M. PETIT Yves
- Commune de PAVILLY :	M. TOCQUEVILLE Raynald
- Commune de VILLERS ECALLES :	M. CORTINOVIS Michel
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. BULARD Sylvain (Départ à 18h 50)
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. HUET François
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. FORSCHLE Jean-Pierre
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. CHEMIN Jean-François (Départ à 18h 45)
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. AMIOT Alain (Départ à 18h 30)
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. GRESENT Daniel (Départ à 18h45)
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. PREVOST Francis
- METROPOLE ROUEN NORMANDIE :	M. PETIT Claude (Départ 18h50)
- METROPOLE ROUEN NORMANDIE :	M. ALLAIS Michel (Départ 18h50)
- METROPOLE ROUEN NORMANDIE :	M. SAINT Hubert (par pouvoir à M. GARAND)
- CC INTER CAUX VEXIN :	M. OCTAU Nicolas
- CC INTER CAUX VEXIN :	M. LESELLIER Paul (par pouvoir à M. GRANDSIRE)
- CC INTER CAUX VEXIN :	M. LOISEL Yves (par pouvoir à M.CORTINOVIS)
- CC PLATEAUX CAUX DOUDEVILLE :	MME LE VILAIN Denise
- CC PLATEAUX CAUX DOUDEVILLE :	M. LEFEVRE Christophe (suppléant, départ à 18h50)
- CC YVETOT NORMANDIE :	M. GARAND Sylvain

Etaient absents ou excusés : 13

- Commune d'AUZOUVILLE L'ESNEVAL :	M. DEVE Christophe
- Commune de BLACQUEVILLE :	M. DUMONT Philippe
- Commune d'ECTOT L'AUBER :	M. VIGREUX Guy
- Commune d'EMANVILLE :	M. FROMENTIN Patrice
- Commune du SAUSSAY :	M. REYDANT Benoît
- Commune de LIMESY :	M. SENECHAL Bernard
- Commune de St MARTIN AUX ARBRES :	M. THAFOURNEL Dominique
- Commune de Ste AUSTREBERTHE :	M. SAVOYE David
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. BENTOT Michel
- CC CAUX AUSTREBERTHE :	M. HONDIER Hubert
- CC PLATEAUX CAUX DOUDEVILLE :	M. DECULTOT Didier
- CC YVETOT NORMANDIE :	M. CEFELMAN Jean Claude
- CC TERROIR DE CAUX :	Mme LE GALL Christine

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 10 octobre 2019 - Délibération

Monsieur BULARD souhaite apporter la précision suivante au procès-verbal du comité syndical du 10 octobre 2019 : il est nécessaire d'indiquer qu'il considère que ce sont les élus qui touchent des indemnités pour lesquels l'absentéisme devrait faire l'objet de sanctions financières.

Monsieur le Président propose au comité syndical d'approuver le procès-verbal de la réunion précédente modifié de cette dernière remarque.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal modifié.

2. Bilan 2019 et Programmation 2020 - Délibération

Documents fournis en séance et joints par courriers pour les délégués absents le 16 janvier 2020.
Projection d'un diaporama lors du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité, approuve la programmation 2020.

Le quorum n'étant plus atteint à partir de 18h45, les points suivants ont été présentés aux délégués présents mais leur approbation doit faire l'objet d'un nouveau vote lors du comité syndical du 23 janvier 2020.